

## **Informations brèves du CJB de sa séance du 29 avril 2015**

*La Neuveville, le 4 mai 2015*

### **Covoiturage**

Le Conseil du Jura bernois (CJB) adresse un courrier aux entreprises du Jura bernois de plus de 50 employés et qui n'avaient pas encore été contactées par le passé afin de les inciter à participer au projet Interreg franco-suisse de promotion du covoiturage. Le but de ce projet est de développer le covoiturage transfrontalier dans l'Arc jurassien auprès des pendulaires, ceci afin de réduire les nuisances telles que la surcharge quotidienne de trafic sur les routes régionales, le manque de places de parc dans les entreprises et les villes ou encore la pollution atmosphérique, entre autres.

### **Convention BEJUNE**

Le CJB donne un avis favorable dans le cadre de la procédure de corapport avec la Direction de l'instruction publique sur l'élaboration de la nouvelle convention BEJUNE relative à la mobilité des élèves des écoles de formation générale du niveau secondaire II dans l'espace défini par les trois cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel. La nouvelle convention devrait entrer en vigueur au 1er août 2015.

### **Journée francophone des jeux dans l'eau**

A la demande du CJB, la Direction de l'instruction publique a confirmé le financement de la journée francophone des jeux dans l'eau pour les élèves de 7<sup>ème</sup> et 8<sup>ème</sup> année scolaire du Jura bernois. Cette journée sera organisée le 19 novembre 2015 à la piscine de la commune de Valbirse.

### **Création d'une société anonyme pour l'unité territoriale IX**

Dans le cadre de la procédure de corapport avec la Direction des travaux publics, des transports et de l'énergie, le CJB s'est prononcé en faveur de la création d'une société anonyme pour l'unité territoriale IX regroupant les cantons de Berne, Jura et Neuchâtel dans la gestion et l'entretien des autoroutes A16 et A5 sur leur territoire.

### **Autres dossiers**

Dans sa séance du 29 avril 2015, le CJB a également :

- Pris part à la consultation menée par Région Capitale Suisse dans le cadre de son bilan intermédiaire.
- Adressé un courrier commun CJB – CAF au Conseiller d'Etat Philippe Perrenoud concernant l'accueil d'urgence pour mineurs francophones dans le canton.
- Envoyé un courrier au Contrôle des finances du canton de Berne dans le cadre de la révision annuelle des subventions octroyées par le CJB.

- Ecrit un courrier aux institutions culturelles d'importance locale ou sous-régionale soutenues par le CJB en rapport avec la mise en œuvre de la LEAC.
- Répondu à un courrier de la ville de Moutier au sujet de nos objectifs transversaux de législature dans le cadre d'une interpellation au conseil de ville de Moutier.
- Octroyé des subventions pour un montant total de 422'040 francs (pour plus d'informations voir le communiqué de presse : subventions avril 2015).

## **Informations**

Secrétariat général du CJB : 032 493 70 73